



AVIS DU MAIRE

-  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-  
Le conseil municipal se réunira en Mairie,  
**le 14 décembre 2012, à 20H30.**

*Affiché le 07 décembre 2012*

-  
**ORDRE DU JOUR**

ordinaire

- 01 - Décision budgétaire modificative
- 02 - Demande de désignation d'un Commissaire enquêteur et lancement d'une enquête publique
- 03 - Indemnités du Trésorier
- 04 - Autorisation d'engagement des dépenses pour l'exercice 2013 - Budget principal et budget Assainissement
- 05 - Assainissement : détermination des tarifs
- 06 - Acompte sur subventions aux Associations exercice 2013
- 07 - Enfance jeunesse - Camp d'hiver
- 08 - DETR 2013
- 09 - Déclassement d'un bâtiment communal
- 10 - Questions diverses

Le Maire,  
**Renée NICOUX,**  
*Sénateur de la Creuse*